



LE COLLECTIF 07 STOP AU GAZ ET HUILES DE SCHISTE

ré-affirme son refus
de l'exploration et de l'exploitation
des hydrocarbures de roche-mère
(huiles lourdes, gaz de charbon, gaz de schiste ...)

Le Collectif 07 exige :

- L'abrogation définitive de tous les permis accordés en France, la modification de la loi de juillet 2011.

- L'interdiction de toute technique nécessitant de fracturer, stimuler ou encore de fissurer la roche et ayant pour conséquence de porter atteinte à son intégrité pour en extraire les hydrocarbures dits de roche-mère.

- Un débat public et participatif sur l'avenir énergétique et le développement des énergies renouvelables.



Stop au gaz et huiles de schiste
Ni ici, ni ailleurs
Ni aujourd'hui, ni demain

www.stopaugazdeschiste07.org

L'ABROGATION DES PERMIS DE MONTÉLIMAR, VILLENEUVE DE BERG ET NANT UNE VICTOIRE ET UN PIÈGE ... UNE RÉALITÉ ET UN MENSONGE

SUR LE PLAN JURIDIQUE

- L'abrogation du permis de Montélimar est juridiquement contestable car elle est non motivée.
- Pétroliers et foreurs exprime leur certitude de voir les permis réattribués rapidement.
- La validité de loi du 13 juillet 2011 pourrait être attaquée devant le Tribunal Administratif et la Cour Européenne de Justice.

LE BILAN ÉNERGÉTIQUE

De l'avis de nombreux scientifiques le bilan énergétique des huiles lourdes est tellement faible que l'on pourrait même supposer que leur exploitation soit tout simplement un prétexte pour passer outre la loi du 13 juillet 2011.

LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES

Les conséquences économiques, environnementales et sanitaires sont désastreuses : pollution de l'air, des nappes phréatiques et des rivières, destruction des paysages, atteintes graves à la santé (cancers, pathologies respiratoires et endocriniennes ...) dues aux métaux lourds et éléments radioactifs (mercure, plomb, arsenic ...) contenus dans certaines couches géologiques.

L'ABROGATION ET L'ATTRIBUTION DE PERMIS

- Le permis de la Plaine et du Bassin d'Alès concernant les communes du sud de l'Ardèche et du nord du Gard n'est pas abrogé.
- La région Rhône-Alpes, dont l'Ardèche avec le permis de Monfalcon, est concernée par des demandes de permis.
- En 2006, 10 permis sont octroyés. En 2010, 64 permis sont octroyés.
- En 2011, 3 permis sont abrogés sur 64 permis octroyés et 84 en instruction.

Stop au gaz et huiles de schiste
Ni ici, ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni demain

www.stopaugazdeschiste07.org